

Commune Ancourteville sur Héricourt

Conseil Municipal



15 décembre 2016

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 15 décembre 2016

Début de séance 20h30

Mr le Maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil municipal.

Sont présents :

Mr le Maire : Mr SERY Michel

Mme la 1ère Adjointe : Mme MOREAU Sylvie

Mmes et Mrs les conseillers municipaux : Mme GUEVILLE Alexandra, Mr QUAISSSE Gilles, Mr SCHMIDT Maxime, Mr LAVICE Jean-Pascal, , Mr AUDRAN Cédric et

Mme la secrétaire de mairie : Mme LECOURTOIS Claire

Absents : Mme FILOQUE Sophie, Mme MICHEL Delphine, Mr HAVARD Joachim

Secrétaire de séance : Sylvie Moreau

Lecture et approbation du procès verbal de la dernière réunion de conseil du mardi 05 décembre 2016

PROTOCOLE DE DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CAUX

Le conseil municipal le protocole Le conseil municipal accepte le protocole de dissolution de la communauté de communes cœur de Caux au 31 décembre 2016.

DISSOLUTION DU SYNDICAT CAUX SEINE URBANISME

Suite à la dissolution de la communauté de communes cœur de Caux et à la création de la communauté d'agglomération Caux Seine Agglo, le syndicat Caux seine urbanisme n'a plus lieu d'exister et il est délibéré par le conseil municipal que l'actif et le passif du syndicat reviennent en totalité à Caux Seine Agglo.

VENTE DU TERRAIN - LOTISSEMENT DU CATELET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Maître Laidebeur, notaire en charge de la vente du terrain, souhaite une modification de la délibération du mois de mai.

Ainsi la délibération est modifiée avec les éléments suivants :

- Le prix de vente de la parcelle est de 50 000€.
- Monsieur le Maire est autorisé à régulariser l'acte de vente.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité ces modifications.

LOGEMENT DES PRETRES

Le conseil municipal accepte de participer à hauteur de 0.95€/ habitant soit un montant de 296.40€ pour l'année 2017.

Un courrier sera transmis à la paroisse pour les en informer. Il leur sera rappelé la date de la messe de la moisson par la même occasion.

TRAVAUX RUE DU CATELET

Durant les travaux d'élargissement de la rue du Catelet des travaux de réparation ont été réalisés sur cette même portion pour un montant de 2 488 € HT. à régler sur l'exercice 2017.

LAVE VAISSELLE SALLE ANDRE CANU

Suite aux différentes réparations effectuées sur le lave-vaisselle de la salle André Canu, une réflexion est engagée pour changer le matériel. Un premier devis a été transmis par l'entreprise HORIS d'un montant de 2682.11€ TTC. D'autres devis seront demandés afin d'avoir une étude complète avant un éventuel choix définitif. Une demande de reprise du matériel actuel sera effectuée auprès de HORIS.

INDEMNITES DEPLACEMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les frais de déplacement des conseillers municipaux seront indemnisés à compter du 01.01.2017.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier reçu d'un administré concernant les problèmes de ballons sur le city-stade. Il est demandé l'installation d'un filet de protection. Le conseil municipal propose de prendre les renseignements financiers pour couvrir le terrain. Une réponse écrite sera adressée à l'administré en question.

La séance est levée à 21h45